



Envoyé à :

24, rue Ampère
14480 Ponts sur Seulles
Tél : 02.31.80.19.30
Email : joel@as3v.com
Site : www.as3v.com

Association loi 1901 déclarée sous le n° W142003924
N° SIRET : 479 214 231 00025
Agrément Jeunesse et Sports : N° 14.02.007 du 29 mars 2002

Club affilié à la :
FF Karaté et Disciplines Associées n° 0140650
UFAT Qwankido n° 121401
FF Tir à l'Arc n° 1314096

Objet : Protocole sanitaire pour les gymnases de Creully

Ponts sur Seulles, le 9 juin 2020

Madame, monsieur,

Nous sommes une association, loi 1901, multi-sports opérant dans le secteur de Creully sur Seulles. Créé en 2001, nous sommes pour la saison 2019-2020, 383 adhérents, 5 salariés (4 animateurs sportifs, 1 administratif), 13 animateurs bénévoles, 11 activités sportives, 14 personnes au conseil d'administration.

Nos 4 animateurs sportifs sont depuis le 17 mars en chômage partiel et en maintien total du salaire net.

Une activité de l'AS3V est adhérente de la Fédération Française de Karaté, le Qwan ki do avec des compétiteurs au niveau national. La pratique de nos activités est principalement du loisir, avec des tournois internes et des rencontres inter-clubs. 10 activités sur 11 se pratiquent dans les gymnases de Creully sur Seulles. La 11ème, c'est la randonnée pédestre qui se pratique en extérieur sur les chemins du Calvados.

Activité	Population	Nb d'adhérents	Nb d'heures semaine	Lieu de pratique	Prof	Bénévole
Badminton	Tout public	118	6	Gymnase 2 GS		4
Gym tonic	Adultes- Ados	93	6	Gymnase 2 PS	1	
Randonnée pédestre	Adultes	42	3 à 6	Chemins		2
Kids dance	Enfants	41	2	Gymnase 2 PS	1	
Stretching	Adultes-Ados	24	1,5	Gymnase 2 PS	1	
Gym d'entretien	Adultes	20	1,5	Gymnase 2 PS	1	
Qi gong	Adultes-Ados	20	1,5	Gymnase 2 PS	1	
Breakdance	Tout public	18	3	Gymnase 2 PS	1	
Tir à l'arc	Adultes-Ados	18	1,5	Gymnase 1 GS		2
Basket-ball	Enfants	13	1,5	Gymnase 1 GS		1
Qwan ki do	Tout public	13	5	Gymnase 1 PS		1

Des adhérents pratiquent plusieurs activités au sein de notre association.

Reprise des activités sportives après le 2 juin 2020

Nous souhaitons reprendre certaines activités après le 2 juin 2020. Plusieurs activités sont trop compliquées à reprendre, du fait du trop grand nombre d'adhérents inscrits par rapport au nombre d'heures de cours et par rapport au nombre maxi de personnes dans un gymnase (COVID).

3 activités sont pour nous possibles à reprendre dans les gymnases :

- Qi gong - 2 séances à suivre de 10 personnes avec prof dans le gymnase
- Breakdance - 2 séances sur 2 jours différents de 10 enfants avec prof dans le gymnase
- Tir à l'arc - 1 séance de 10 personnes avec animateur dans le gymnase

Protocole sanitaire d'accès aux activités sportives

- Pour toutes les activités, il n'y aura plus de prêt de matériel appartenant à l'association (tapis de sol, arc, flèches, ballons, ...)
- Les portes des gymnases et salle de cours seront ouvertes par l'animateur ou le gardien du gymnase et seront bloquées dans cette position.
- Une affiche sera apposée à l'entrée du gymnase pour rappeler les règles de sécurité à appliquer sous forme graphique (distance, ne pas toucher, ne pas se saluer ou s'embrasser, pas de passage au vestiaire, sens de circulation, nettoyage des mains, ...)
- Une table avec du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée avec obligation d'utilisation
- L'animateur ouvrira les portes avant la séance, installera son matériel perso et allumera l'éclairage (des lingettes désinfectantes et des gants à usages uniques lui seront fournis pour lui permettre de nettoyer les parties touchées pendant la séance)
- L'animateur, situé le plus souvent face aux pratiquants, portera un masque
- Pour le tir à l'arc, les cibles et les supports seront mises en place par les animateurs (la cible 1 sera mise en place par un animateur et sera rangée par le même animateur, etc...)
- Pour le breakdance et le qi gong, la petite salle du gymnase 2 faisant 122 m², une distance de 2 mètres mini entre pratiquants sera mise en place
- Pour le tir à l'arc, seul les pratiquants avec un matériel perso pourront accéder au tir. Après montage du matériel, l'accès au pas de tir, le tir et le repli se faisant face à la cible avec peu de risque de projection de gouttelettes, une distance de 1 m entre tireur sera tracée au sol.

Nous nous sommes inspirés du "Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive" éditée par l'Agence Nationale du Sport, le 3 juin 2020 et soutenu par le Ministère des Sports.

Nous aurions souhaité reprendre l'activité Qwan ki do, pour sa partie technique (sans contact) afin de permettre à son animateur Marianne COUANON, ceinture noire 2^o dan, de faire passer le changement de ceinture à ses élèves. Nous attendrons le 22 juin pour espérer reprendre cette activité.

Dans l'attente d'un accord sur ce protocole sanitaire nous permettant de reprendre 3 activités en salle. Veuillez agréer, Madame, Monsieur nos sincères salutations.

Joël MARIE, président de l'AS3V